

Discours de présentation

Programme triennal des immobilisations 2019-2021 Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Voici les faits saillants du programme triennal d'immobilisations de 2019 à 2021 de l'arrondissement.

Le montant total du budget des immobilisations s'élève à 38 454 000 \$ dont 12 994 000 \$ pour 2019. De ce total, une somme de 264 000 \$ provient du fonds de stationnement de l'arrondissement.

Pour les trois prochaines années, le conseil d'arrondissement poursuivra le développement de l'arrondissement tout en s'assurant de la protection de ses actifs et infrastructures, et ce, en y consacrant à cette fin près de 33 % du programme triennal d'immobilisations.

Les parcs et les plateaux sportifs

En 2019, le conseil d'arrondissement met l'accent sur le bien-être des citoyens en favorisant le développement des jeunes et la pratique d'activités sportives dans un environnement sécuritaire et adapté. Il y consacre près de 49 % du budget d'immobilisations.

Dans ce contexte, plusieurs terrains sportifs, dont des terrains de baseball, seront réaménagés afin de les rendre conformes aux normes actuellement en vigueur.

Des sommes seront également réservées pour la phase 2 de la Plage de l'Est, pour de nouveaux jeux d'eau dans différents parcs de l'arrondissement ainsi que pour la construction de chalets aux parcs de la Polyvalente Pointe-aux-Trembles et Armand-Bombardier.

Par ailleurs, des budgets sont dédiés pour la configuration de sentiers et l'acquisition de mobilier urbain au parc Honoré-Primeau situé sur la 3^e Rue à RDP. L'éclairage à la piste BMX sera amélioré ainsi que celui du terrain de basketball au parc de la Polyvalente Pointe-aux-Trembles.

Des investissements sont prévus sur le terrain près du boulevard Gouin Est et de la 133^e Avenue afin de permettre l'accès aux rives aux petites embarcations et offrir aux citoyens des aires de détente.

L'ajout d'aires de jeux pour enfants, de détente, de sentiers, de jeux d'eau et une halte pour la piste cyclable au parc Hans-Selye est prévu à la suite de travaux complémentaires qui seront effectués aux installations aquatiques.

De plus, l'arrondissement développera un lien piétonnier direct et sécuritaire, au nord-ouest de la gare d'Anjou, entre les secteurs résidentiels et la gare. Aussi, un bloc sanitaire avec espaces de rangement sera installé au parc St-Joseph situé sur le boulevard Gouin, à RDP.

La protection et le développement des immeubles au service des citoyens

Les édifices administratifs et communautaires bénéficieront d'investissements représentant plus de 21 % du budget d'immobilisations en 2019.

Des sommes seront consacrées pour la construction de vestiaires et d'un bloc sanitaire en annexe à l'aréna René-Masson. De même, la réfection de la toiture, des corniches, des vestiaires et la mise aux normes de la piscine au Centre Roussin font également partie des projets ciblés par l'arrondissement.

Il y aura également en 2019 des sommes réservées pour des projets récréotouristiques au sein de l'arrondissement.

Nous devons également mentionner que le conseil et l'administration de l'arrondissement travaillent étroitement avec les services centraux à la réalisation du projet Espace Rivière qui comprendra plusieurs installations municipales (maison de la culture, bibliothèque, centre communautaire et autres). Les travaux seront financés en grande partie par la ville-centre. Pour l'année 2019, l'arrondissement consacrera environ 16 % des budgets qui lui sont alloués pour ce projet de grande envergure.

La réfection routière et autres infrastructures

Les infrastructures routières et les autres infrastructures feront l'objet d'une enveloppe qui leur sera dédiée, et ce, pour environ 12 % des investissements en immobilisations. La réfection routière, le réaménagement sécuritaire des rues, les mesures d'apaisement de la circulation, la réalisation d'un stationnement sur le boulevard St-Jean-Baptiste ainsi que le projet de mise en valeur de l'ancienne voie ferrée à Pointe-aux-Trembles (en collaboration avec l'AMT) seront priorités.

À cela s'ajoute une enveloppe de 15 millions de dollars provenant du Service des infrastructures, de la voirie et des transports de la Ville, ce qui permettra de consolider les actions entreprises par l'arrondissement.

Conclusion

Finalement, pour les années subséquentes, plusieurs investissements importants se poursuivront visant l'amélioration de l'offre de service de nos parcs, à savoir : les chalets, terrains sportifs et autres installations. L'ensemble de nos infrastructures municipales fera également l'objet d'une attention particulière.